



## Mariage sur pression psychologique

-----  
Par Anahi

Bonjour, je suis mariée légalement avec mon mari. Mais il a confisqué nos documents de mariage ainsi que celui de notre enfant de moins 1 an (livré de famille, acte de mariage, attestation de mariage, passeport, et carte d'identité de l'enfant) il m'a bloqué sur la CAF. Il me donne les documents que quand il a envie lui. Il est français pas moi. J'ai une carte de séjour conjoint français. Il me dit que c'est uniquement lui qui doit faire tout ce qui est administratif étant le français. Je rappelle que j'étais étudiante ici et que entre temps mon séjour a expiré pour 1 an avant notre mariage. J'ai très peur et toujours anxieuse. Il me menace d'arracher notre enfant. Que faire? Merci

-----  
Par ESP

Bonjour  
Voyez de toute urgence un avocat pour vous préparer à toute éventualité.

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,  
Il s'agit de violences psychologiques. C'est sanctionné par la loi. Appelez le 3919 (anonyme et gratuit).

Si vous divorcez avant 4 ans de vie commune, vous pouvez perdre votre titre de séjour.